

ERF Soissons – 2001

• Décision 33, p. 84 – Œuvrer pour la non-violence et la paix

Le Synode national, dans la dynamique des deux décennies 2001-2002, celle du Conseil œcuménique des Eglises « Vaincre la violence » et celle de l'Organisation des Nations Unies « Décennie pour la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde » (dont la coordination en France comporte déjà des associations chrétiennes comme le Mouvement International de la Réconciliation, Pax Christi, l'Arche de Lanza del Vasto, les UCJG),

- rappelle que Jésus dans son enseignement nous a donné des éléments pour une culture de la non-violence et de la paix ;

- demande de favoriser dans la catéchèse l'écoute, l'acceptation des différences, le partage, la coopération et la solidarité ;

- encourage les Eglises locales, les mouvements d'Eglise, à s'unir avec des associations laïques oeuvrant dans le domaine de la non-violence et de la paix,

Afin qu'il y ait des ponts, des passerelles entre les deux décennies, qui pourront s'enrichir mutuellement et ainsi favoriser le passage d'une culture de la violence à une culture de la non-violence.